



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
*en charge de l'Enseignement Supérieur, de la
Recherche et de la Vie Associative*

N° 257 /MEEJ/DEP/CIR 12

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
CIRCONSCRIPTION PÉDAGOGIQUE N° 12
L'Inspecteur de l'Éducation Nationale

UTUROA, le 5 mai 2011

Affaire suivie par : Robert FAAHU, ATICE
en charge de Raiatea-Tahaa-Maupiti

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du primaire et les professeurs de collège
(Secteur LUT et AMJ)

s/c de Madame et Messieurs les directeurs des écoles primaires (Vaiaau-Tevaitoa-Apooiti-Vaitahe-AMJ-EPPU)

Monsieur le Proviseur du Lycée des ISLV Uturoa
Monsieur le Directeur du Collège Anne-Marie Javouhey

Objet : Rallye mathématique CM1/CM2 et 6ème

P.J. : Modalités de participation

Dans le cadre du projet de liaison inter-degrés en mathématique, il avait été convenu lors de la réunion du vendredi 4 février 2011, de la mise en place d'un rallye concernant les classes de CM1, CM2 et 6^{ème} du secteur LUT et AMJ, durant la 4^{ème} semaine de cette 6^{ème} période de l'année.

Ce rallye permettra à l'équipe de la circonscription et aux professeurs référents des collèges de Uturoa et AMJ de recueillir et d'analyser les différentes démarches (personnelles à expertes) permettant de résoudre des problèmes de recherche. Les situations problèmes proposées et envoyées par courrier électronique ont pour objectifs de favoriser l'initiative, le raisonnement et l'autonomie. Il s'agira aussi de placer les élèves dans un contexte qui valorise le travail en équipe et l'esprit de coopération.

La participation au rallye implique que la classe accède à une salle informatique connectée à Internet ou dispose d'un ordinateur en classe. L'enseignant ou le professeur de mathématiques prendra une heure sur son emploi du temps entre le lundi 9 et le mercredi 18 mai.

Copie(s) :

DEP 1

L'inspecteur de l'Éducation Nationale

Pierre CHEN MEEN

P/0 IEN

